



Projet d'établissement

2015 - 2018

**Convaincus que la voie professionnelle est une voie d'excellence, qui fait du lycéen d'aujourd'hui le professionnel et le citoyen de demain,
Convaincus de la nécessité d'inscrire l'établissement dans les dynamiques culturelles, économiques et sociales de son territoire,**

Refusant toute fatalité scolaire ou sociale,

Réunis par un même attachement aux valeurs de Liberté – qui fait de tout individu un être de raison –, d'Égalité – dans l'accès aux savoirs –, de Fraternité – qui affirme la dignité de tous – et de laïcité, ces valeurs républicaines qui légitiment notre action,

Dans un esprit de partage, d'écoute, de respect mutuel et de confiance,

**Forts de nos réussites,
Animés par la volonté d'être inventif et innovant,
Ouverts aux connaissances nouvelles et aux enjeux du monde qui se construit,**

**Nous, représentants de la communauté éducative du lycée professionnel Pierre et Marie Curie,
Fiers que notre école soit un lieu d'appropriation et d'émancipation,
Nous nous donnons ces objectifs, qui sont autant de DEFIs qu'ensemble nous voulons relever :**

Développer l'ambition chez chaque élève

Exploiter et renforcer la performance de chaque élève

Former l'adulte et le professionnel de demain

Impliquer tous les acteurs et agir en cohérence

Développer l'ambition chez chaque élève

Entrer au lycée professionnel, c'est faire le choix d'une formation ambitieuse, source de réussite. En élargissant les horizons, le lycée devient une étape essentielle dans la construction du parcours scolaire, professionnel et personnel du futur adulte.

Objectif 1 : Renforcer l'identité du lycée pour accroître son attractivité

- 1.1.1. Développer une communication externe active en mobilisant toute la communauté éducative
- 1.1.2. Enrichir les outils de communication externe et veiller à leur pertinence
- 1.1.3. Développer les projets pédagogiques de classe pour promouvoir leur spécificité
- 1.1.4. Valoriser les réalisations et les savoir-faire des personnels, des élèves et des stagiaires

Objectif 2 : Construire des parcours d'orientation réussis et viser l'excellence

- 1.2.1 Optimiser l'accueil et le suivi des élèves, à toutes les étapes de la scolarité
- 1.2.2 Faire acquérir par les élèves la compétence à s'orienter, par l'accès à la culture économique et professionnelle et l'esprit d'entreprendre
- 1.2.3 Renforcer les stratégies favorisant l'accès à l'enseignement supérieur
- 1.2.4 Développer l'accompagnement pédagogique permettant de réussir le passage dans le supérieur

Objectif 3 : Favoriser l'enrichissement culturel et l'ouverture au monde

- 1.3.1 Mettre la culture au cœur des apprentissages
- 1.3.2 Familiariser les élèves avec l'offre et les ressources culturelles locales
- 1.3.3 Promouvoir la pratique sportive et artistique comme constituant de la culture personnelle
- 1.3.4 Conforter l'ouverture à l'international

Exploiter et renforcer la performance de chaque élève

L'élève accueilli au lycée a un passé scolaire dont il doit être tenu compte pour assurer sa réussite et ses progrès. Enrichir ses connaissances et compétences, en tenant compte des spécificités et besoins de chacun, permet de développer le potentiel de chaque élève.

Objectif 1 : Renforcer la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

-
- 2.1.1. Assurer la continuité des apprentissages en tenant compte des acquis des élèves

 - 2.1.2. Renforcer l'approche par compétences, permettant diagnostic, renforcement et remédiation dans le cadre des enseignements et des périodes de formation en milieu professionnel

 - 2.1.3. Soutenir une politique offensive de maîtrise des langages (écrit, oral, langues vivantes, sciences et techniques, langages numériques)

 - 2.1.4. Impliquer les assistants d'éducation dans l'aide pédagogique, en lien avec les équipes pédagogiques
-

Objectif 2 : Favoriser la persévérance scolaire

-
- 2.2.1. Etablir le cadre structurant qui favorise les apprentissages

 - 2.2.2. Donner du sens au projet scolaire à travers une pédagogie de projet, spécifique à chaque filière

 - 2.2.3. Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées

 - 2.2.4. Optimiser le repérage et la prise en charge des élèves à besoins particuliers, dans une logique d'école inclusive
-

Objectif 3 : Prévenir toute rupture scolaire

-
- 2.3.1. Assurer le suivi de l'assiduité en mettant en œuvre les dispositifs d'alerte adaptés

 - 2.3.2. Partager une culture commune de prévention du décrochage

 - 2.3.3. Accompagner, par des dispositifs individualisés, les élèves en rupture

 - 2.3.4. Expérimenter tout dispositif de remobilisation scolaire
-

F ormer l'adulte et le professionnel de demain

Faire vivre les règles nécessaires à toute société, aider l'élève à se constituer une personnalité, lui permettre de construire son avenir professionnel et personnel, pour qu'il s'intègre pleinement à la société, tels sont les enjeux éducatifs qu'il nous faut relever, dans la classe et hors de la classe.

Objectif 1 : Consolider les conditions favorables et nécessaires au vivre-ensemble

- 3.1.1 Partager une culture commune d'encadrement des élèves pour faire vivre les règles de la vie sociale
- 3.1.2 Renforcer les pratiques de médiation pour prévenir ou résoudre les conflits
- 3.1.3 Promouvoir les actions solidaires et de développement durable
- 3.1.4 Conforter la politique du CESC en intégrant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

Objectif 2 : Professionnaliser l'enseignement, à toutes les étapes du parcours de formation

- 3.2.1. Consolider les moyens et outils nécessaires à l'acquisition des savoir-être professionnels, en formation initiale comme en formation continue
- 3.2.2. Multiplier les mises en situation professionnelle
- 3.2.3. Développer les outils et dispositifs permettant à l'élève de s'impliquer dans sa PFMP
- 3.2.4. Accompagner l'élève et le stagiaire vers l'insertion professionnelle

Objectif 3 : Responsabiliser l'élève pour qu'il devienne un individu et un citoyen autonome

- 3.3.1 S'approprier l'Enseignement Moral et Civique en impliquant toutes les composantes de l'établissement et construire le « parcours citoyen »
- 3.3.2 Faire de la politique du numérique un moyen de relever les enjeux de demain
- 3.3.3 Multiplier les occasions de développer la créativité, le travail collaboratif et l'autonomie chez l'élève
- 3.3.4 Favoriser l'engagement lycéen, notamment par la stimulation de l'activité des instances et structures lycéennes

Impliquer tous les acteurs et agir en cohérence

Pour donner un sens à l'action, qu'elle soit pédagogique ou éducative, tous les personnels de l'établissement sont mobilisés. Avec la participation de tous les autres partenaires, les effets recherchés n'en seront que plus efficaces.

Objectif 1 : Inscrire l'établissement dans la démarche d'amélioration continue

- 4.1.1. Adopter une démarche participative de progrès dans toutes les propositions : planifier, réaliser, évaluer, améliorer ; en associant tous les acteurs concernés
- 4.1.2. Mutualiser les pratiques qui apportent des réponses pédagogiques et éducatives pertinentes
- 4.1.3. Définir un plan de formation annuel des personnels
- 4.1.4. S'engager dans une démarche de labellisation « Lycée des métiers »

Objectif 2 : Travailler en équipe

- 4.2.1. Faire adhérer les acteurs, grâce aux instances de concertation (conseil pédagogique, séminaire des personnels, comités de pilotage, instances lycéennes...)
- 4.2.2. Impliquer les acteurs administratifs et les équipes d'agents techniques dans la vie de l'établissement
- 4.2.3. Rationaliser la communication administrative
- 4.2.4. Assurer la veille technologique, pédagogique et numérique pour inscrire les enseignements dans des réalités professionnelles en mouvement

Objectif 3 : Renforcer les réseaux partenariaux pour relever les défis pédagogiques et éducatifs

- 4.3.1. Dynamiser les partenariats (professionnels, institutionnels, associatifs,...)
- 4.3.2. Inscrire l'action de l'établissement dans les réseaux d'établissements (BEF, GRETA, CLEE, réseaux professionnels, Campus des métiers et des qualifications,...)
- 4.3.3. Développer les coopérations inter-établissements pour optimiser les ressources et développer les propositions pédagogiques innovantes
- 4.3.4. Mener une politique volontariste de partenariat avec l'enseignement supérieur

Objectif 4 : Associer les familles dans une logique de co-éducation

- 4.4.1. Construire et faire vivre un plan d'action d'aide à la parentalité
- 4.4.2. Mettre en œuvre les outils et rencontres nécessaires à une meilleure connaissance du système éducatif
- 4.4.3. Multiplier avec eux les rencontres conviviales

